





AVISO DE MANIFESTAÇÃO DE INTERESSE PARA O RECRUTAMENTO DE UM CONSULTOR INDIVIDUAL DA AREA DE ENERGIA RENOVAVEIS

Aviso de manifestação de interesse n º 4 / PRIASA -FEM/ AMI / 2020

Anúncio Data: 10 de Novembro de 2020

- 1. O Governo da República Democrática de São Tomé e Príncipe recebeu um donativo do Fundo Ambiental Mundial (FEM) para financiar o Projecto de Reabilitação de Infraestruturas de Apoio à Segurança Alimentar fase II (PRIASA II) do Ministério da Agricultura Pescas e do Desenvolvimento Rural. Prevê-se utilizar uma parte do valor deste donativo para efectuar pagamentos pelo serviço de Consultoria para elaboração de estudo para implementação de tipologias/sistemas de energias renováveis para unidades de transformação de produtos de São Tomé e Príncipe.
- 2. A Coordenadora do Projecto de Reabilitação de Infraestruturas de Apoio à Segurança Alimentar fase II (PRIASAII) convida os Consultores (as) vocacionados na área para manifestar o interesse em fornecer o serviço acima referido. Os Consultores (as) devem fornecer informações sobre a sua capacidade e experiência, demonstrando que estão qualificados para executar tais serviços (CV,documentos comprovativos das suas qualificações, referências de contratos similares executados, experiência anteriores pertinentes,disponiblidade e qualificação para a missão e outras informações complementares em estudos para implementação de tipologias/sistemas de energias renováveis.
- 3. Os Consultores interessados podem obter mais informações no endereço abaixo durante as horas normais de expediente, ou seja, das 8h30 às 12h e das 14h às 16h, no escritório do projecto PRIASAII, sito na Avenida Marginal 12 de Julho, Tel: (239) 2226243 Email: priasastp@yahoo.com.br
- 4. Os critérios de elegibilidade, a lista restrita e o procedimento de selecção estarão em conformidade com as "Regras e Procedimentos para a Utilização de Consultores" do Banco Africano de Desenvolvimento, edição de Maio de 2008, revista em Julho de 2012, que estão disponíveis no website do Banco em: http://www.afdb.org.



5. As manifestações de interesse devem ser enviadas em língua francesa ou portuguesa ao endereço acima o mais tardar até ao dia 1 de dezembro de 2020, às 15 horas (hora local) e mencionar a expressão "Manifestação de Interesse para prestação serviço de Consultoria para implementação de tipologias/sistemas de energias renováveis para unidades de transformação de produtos de São Tomé e Príncipe.

Observação: O interesse manifestado por um Consultor (a) não contempla nenhuma obrigação do PRIASAII concernente à sua seleção.

S.Tomé, 10 de Dezembro de 2020

A Coordenadora PRIASA II

Ayarra Trigueiros

S. Tome







FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (FEM)

N°DU DON 5550155000651 JUIN 2019

PROJET DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES
D'APPUI A LA SECURITE ALIMENTAIRE(PRIASAII)

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ELABORATION D'ETUDE POUR L'INSTALLATION DES ENERGIES RENOUVELABLES DANS LES UNITÉS DE TRANSFORMATION.

NOVEMBRE 2020

1. Contexte

Le Gouvernement de la République de Sao Tomé-et-Principe, a obtenu un financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et administré par la Banque africaine de développement (BAD). Le Projet de réhabilitation des infrastructures d'appui à la sécurité alimentaire (PRIASA II) s'inscrit dans la volonté d'améliorer la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté à Sao Tomé et Principe.

Dans son volet d'appui au secteur de la transformation des produits agricoles, le projet a réhabilité et modernisé certaines infrastructures dans des unités locales de transformation des produits tant à Sao Tomé qu'à Principe, dans le cadre de l'appui déjà fourni lors de la première phase de PRIASA. Outre les aspects techniques, la mise en place de ces infrastructures devrait définir la manière dont les activités étaient menées, leur organisation et leurs modèles de gestion.

Dans le même contexte, et à titre d'expérience pilote, le projet installera une petite unité de transformation d'ananas, en collaboration avec l'association Kua Ihé, et une autre pour la valorisation des sous-produits du cacao, en collaboration avec la CECAQ. En outre, il a été décidé de moderniser 20 petites unités de transformation, dont 4 dans la RAP (bonbons, bananes séchées, épices et herbes, liqueurs, etc.) Cela permettra d'améliorer les conditions de transformation des produits artisanaux et de promouvoir l'utilisation de nouveaux équipements, ainsi que de populariser les meilleures technologies dans de bonnes conditions sanitaires et en respectant les exigences en matière d'hygiène.

Dans la nécessité d'assurer et de garantir la qualité de la production dans les unités de transformation, certaines interventions au niveau énergétique ont été demandées au PRIASA II par le biais du fonds FEM, qui a fourni des fonds pour la création d'un fonds technologique pour les énergies renouvelables (TER) afin de mettre en œuvre dans les coopératives, les associations et autres organismes collectifs/communautaires des équipements TER, en particulier pour les activités de transformation. Les transformateurs seront sélectionnés sur la base de critères visant à garantir la durabilité des investissements. L'appui organisationnel et la mise en œuvre de ces activités ont été confiés au consortium ALISEI-QUA-TELA, dont les compétences et l'expérience en matière de transformation de produits et de soutien aux transformateurs sont avérées.

Dans ce contexte, le consortium ALISEI-QUA-TELA a obtenu une subvention pour réaliser des activités en partenariat avec le PRIASA II. Ainsi, il est prévu de recruter un consultant qui puisse mener certaines activités dans le cadre du projet susmentionné afin de soutenir la réalisation des objectifs identifiés.



2. Objectifs

2.1 Objectif Général:

L'objectif global de la mission est de contribuer au développement du secteur agroindustriel à Sao Tomé et Principe.

2.2 Objectif spécifique:

L'objectif spécifique de la mission est de fournir un tableau actualisé des besoins en termes de typologie/système d'énergie renouvelable en fonction de chaque unité de transformation des produits de Sao Tomé e Príncipe.

2.3 Résultats à atteindre par le consultant

Le Consultant doit produire un rapport de diagnostic sur les besoins de chaque unité de transformation pouvant potentiellement être soutenue par le PRIASA II. Le rapport doit contenir des informations relatives aux éléments suivants:

- Recensement des besoins réels de chaque unité de transformation et identification des types de systèmes d'énergie renouvelable à mettre en œuvre.
- Définir les avantages et les inconvénients de chaque système à mettre en œuvre, y compris les plans avec les coûts estimés et les frais de maintenance.
- Suggestions pour une utilisation optimale des ressources énergétiques en fonction des besoins des unités.
- Proposition d'un tableau avec des informations détaillées qui permette le suivi de chaque système à mettre en œuvre dans les unités.
 Définir des systèmes et des modèles de production d'énergie renouvelable qui puissent permettre l'indépendance des unités de transformation, réduire ou rendre nul le coût avec les énergies du réseau national (EMAE).

2.4 Tâches du Consultant

Les tâches du consultant pour l'exécution de ces activités sont les suivantes:

- Réaliser un diagnostic sur les besoins réels des unités de transformation visées par le projet PRIASA II en matière d'énergies renouvelables,
- Fournir une grille d'assistance technique nécessaire pour les équipements/systèmes énergétiques.
- Fournir aux transformateurs des outils pour le monitoring correct des systèmes selon les types de systèmes identifiés pour les unités de transformation.
- Définir les sources d'énergie renouvelables et les modèles de production les plus appropriés avec des technologies alternatives qui permettent aux unités de transformation de devenir indépendantes, en réduisant les coûts avec l'EMAE
- Réalisation des paramètres coûts/bénéfices et des délais de chaque système.



- Fournir aux bénéficiaires des outils qui leur permettent de mieux contrôler les systèmes énergétiques acquis.
- ➤ Présenter une proposition de plan/cadre de la période de maintenance et des coûts pour chaque système à mettre en œuvre et la formation des responsables de la maintenance et de réalisation des modèles et des centrales de production.

2.5 Aspects prioritaires

La priorité devrait être donnée à l'indication des modèles et des technologies les plus appropriés qui peuvent être gérés de manière autonome pour une même UDT, les unités/processeurs qui peuvent assurer la durabilité des systèmes présentés en fonction de leurs besoins, en contrepartie augmenter le niveau de transformation des produits présentant un grand intérêt pour le programme d'alimentation scolaire et pour la sécurité alimentaire, à forte valeur ajoutée, avec un potentiel d'exportation élevé. La priorité sera également accordée aux interventions visant à créer les conditions nécessaires à la certification des produits et à créer les conditions minimales requises pour se conformer aux normes nationales régissant le secteur agro-industriel.

3. Localisation

Une liste des transformateurs identifiés et de leur emplacement est jointe en annexe. Toutes les interventions se font sur l'île de São Tomé, tandis que pour la Région Autonome de Principe, un travail ad hoc est prévu.

3.1. Date de début du contrat et période d'exécution des tâches

La période de mise en œuvre commence dans la semaine suivant la date de signature du contrat par les deux parties et a une durée de **trois (3) mois**, y compris la période nécessaire à l'établissement des rapports.

3.2. Profil du Consultant

L'expert doit avoir le profil suivant:

- Diplôme en ingénierie des énergies renouvelables, en électricité, en technologie de l'énergie ou dans des domaines connexes,
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le secteur de l'énergie,
- Ayant déjà réalisé la gestion de projets de petits modèles de production d'énergie à partir de sources renouvelables et formation du personnel par la gestion de petites installations renouvelables PVS.
- Connaissance du contexte des énergies renouvelables à Sao Tomé-et-Principe, et avoir déjà mené une activité similaire est importante.



• La connaissance et la maîtrise de la langue portugaise est un atout.

L'expert peut être assisté par une ou deux autres personnes pour la complémentarité dans le domaine de l'exécution des tâches indiquées. Mais le contrat ne peut être libellé qu'au nom d'un seul consultant

4. Bureaux et équipements

Le consultant doit être totalement autonome en termes de bureau et d'équipement nécessaire à la mise en œuvre des services.

5 Préparation de rapports et approbation

Le consultant devra préparer et soumettre au projet les rapports suivants:

- Un rapport diagnostic comprenanant le recensement des besoins et des suggestions de solution;
- Un rapport définissant des systèmes et des modèles de production d'énergie renouvelable qui puissent permettre l'indépendance des unités de transformation :
- Un rapport sur les outils pour le monitoring correct des systèmes (paramètres coûts/bénéfices, rentabilité, durabilité, etc...);
- Un rapport final avec des propositions de plan/cadre de la période de maintenance et des coûts pour chaque système.

Le rapport final doit être présenté dans les 15 jours suivant la fin de la période d'exécution. L'entité adjudicatrice avec le consortium ALISEI-QUA-TELA dispose de 15 jours pour valider lesdits rapports.

